

Paris, le 14 mai 2025

AVIS INTERNET

OSTRUM SRI MONEY PLUS

(Part R : FR0010885210 / Part I (C) : FR0010885236 / Part I (D) : FR0010885251 /

Part N : FR0013230257/ Part M : FR0013527785 / Part SI : FR001400R6K0)

Nous vous informons des modifications suivantes :

1. Intégration des orientations de l'ESMA sur les noms des fonds contenant des termes liés à l'ESG ou à la durabilité

- Application de politiques d'exclusions et sectorielles

Outre les politiques d'exclusions mises en place par Ostrum Asset Management et celles du label ISR seront également appliquées les exclusions portant sur les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks.

- Part des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds

La part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S sera d'au moins 80% au lieu de 70%.

2. Abaissement du montant minimal de souscription initiale de la part SI à 100.000.000 euros au lieu de 200.000.000 euros

3. Description de la procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit des instruments du marché monétaire

La procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit des instruments du marché monétaire décrite au sein du prospectus précisera les rôles de l'équipe de Risques de Crédit et du Comité des Risques de Crédit du délégataire de gestion financière Ostrum Asset Management et mettra à jour la grille de notation des émetteurs au sein de l'univers investissable.



4. Libellé de l'indicateur corruption

Le libellé de l'indicateur « lutte anti-corruption » présent au sein du prospectus et de l'annexe SFDR sera mis à jour de la façon suivante « absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Ces modifications entreront en vigueur le 21 mai 2025.

La documentation juridique (DIC PRIIPS, prospectus intégrant l'annexe SFDR) est disponible auprès de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS

Représentant et service de paiement pour la Suisse :

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse,

Bleicherweg 7,

CH-8027 Zurich.

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement de gestion ainsi que le rapport annuel et semestriel du fonds peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ce dernier, à l'adresse indiquée ci-dessus.

